

Session III: L'économie du futur. Y-a-t-il un besoin pour une réforme du modèle économique ?

- Informations de base-

L'économie de l'avenir et la quatrième révolution industrielle

L'économie de l'avenir se développera dans le contexte de la 4e révolution industrielle qui se dirige, par l'intelligence artificielle et l'utilisation à grande échelle des logiciels, vers une nouvelle frontière technologique. L'économie digitale va révolutionner chaque secteur économique, ayant un effet transformationnel et transversal. La révolution de l'intelligence artificielle et l'internet des choses vont apporter probablement de grands gains en matière de productivité. C'est une opportunité de propager la prospérité parmi des milliards de gens, mais il y existe aussi le risque de créer d'autant plus injustice et inégalité. D'ailleurs, en ce qui concerne la gestion des révolutions technologique, l'histoire n'est pas nécessairement un indice pour plus d'optimisme. Une récente étude de LSE¹ montre que l'internet a agrandi l'inégalité, les gens ayant une éducation supérieure et plus de revenus ont obtenu les plus grands bénéfices, et les corporations multinationales

ont été en mesure d'enregistrer une forte croissance, aussi sur le fond d'une massive évasion fiscale.

Par conséquent, les attentes sont grandes, allant des visions du paradis, où tous les problèmes de l'humanité seront résolus, jusqu'aux visions de l'enfer où notre création deviendra une menace existentielle. Il existe le risque que le paradigme "les gagnants prennent tout" triomphe et alors nous aurons un très petit nombre de gagnants et un grand nombre de perdants. Cela n'est pas cependant un destin implacable. Le résultat final dépendra de manière décisive de la manière où les gains seront produits et distribués, c'est-à-dire il dépend dernièrement des options politiques. Les institutions économique et politique vont dicter les résultats, mais pas la technologie soimême.

Du point de vue historique, le monde est devenu constamment plus prospère, travaillant moins pour produire cette prospérité. Normalement, ce processus doit continuer. L'effet naturel de l'innovation technologique est la croissance des standards de vie. Les robots sont destinés non pas à détruire, mais à agrandir la valeur du travail humain.

¹ Alexander J. A. M. van Deursen, Ellen J. Helsper. *The Third-Level Digital Divide : Who Benefits Most from Being Online?*



Le besoin des politiques publiques pour canaliser l'automatisation vers le bien humain paraît dépasser le cadre de la discussion. Cependant, les "optimistes" croient que, même après l'échec monumental des marchés, qui a produit la crise financière de 2008, il faut les laisser libres pour créer un équilibre supérieur. Il est probablement besoin quand-même d'une dose de "pessimisme" qui recommanderait une action collective pour le contrôle du rythme et du type de l'innovation. Au-delà de l'économie, cela est une question de philosophie et d'éthique. Maciej Kuziemski se pose une question fondamentale²: "Qu'est-ce que rend les êtres humains humaines? Serait-ce la poursuite de l'hyper-efficacité– la mentalité de type Silicon Valley ? Ou serait-ce l'irrationalité, l'imperfection et le doute– des caractéristiques au-delà de toute entité non-biologique?" Autrement, ce n'est pas les emplois des gens qui sont en danger, mais l'humanité elle-même, attire l'attention Robert Skidelsky³.

Le dépassement de nouvelles frontières technologiques qui caractérise la 4 e révolution industrielle soulève un thème qui a accompagné en permanence l'histoire du capitalisme : le rapport entre le marché et l'État. Le développement digital et l'intelligence artificielle, par la réduction vers zéro des coûts marginaux, pour une large gamme de services, offre l'opportunité de déplacer certains domaines vers l'économie collaborative où

peuvent coexister des activités pour profit et des activités non-profit. De plus, dans certains domaines, la collection et l'analyse des données permettent d'obtenir un résultat optimal par la prise centralisée de certaines décisions et par l'allocation de certaines ressources de manière planifiée.

L'ajournement sine die du changement de paradigme économique après la crise de 2008

Tandis que la Grande Dépression des années 1930 a produit l'économie de Keynes qui a remplacé l'ancien laisser-faire, et la stagflation des années 1970 a produit le monétarisme de Friedman, qui a remplacé le keynésianisme, la Grande Récession n'a pas produit un changement de paradigme intellectuel similaire. En général, les grands chocs ont produits des transformations fondamentales par rapport au rôle du statut et des marchés, les objectifs de la politique macro-économique et le rôle des banques centrales. Cette fois les choses ont pris un autre chemin. La crise financière de 2008 a été une erreur monumentale des marchés après une période de croissance de l'inégalité dans plusieurs pays et de la détérioration du rapport entre les gains du capital et du travail. En dépit de tout ça, les facteurs de décisions politiques ont à peine interrogé les rôles relatifs du gouvernement et des marchés. L'actuel modèle économique se concentre sur des réformes structurelles qui sont synonymes avec la libéralisation des marchés, la réduction

² Maciej Kuziemski est boursier à l'École de la gouvernance transnationale de l'Institut universitaire européen.

³ Robert Skidelsky, Professor Emeritus of Political Economy at Warwick University and a fellow of the British Academy in history and economics, is a member of the British House of Lords.



des impôts et des taux et la déréglementation des marchés du travail.

On a identifié toutefois les erreurs cognitives du cadre conceptuel macro-économique précédant la crise. Le paradigme de la Grande Modération, qui prévoyait la disparition de la grande récession, dominante avant la crise, se basait sur trois hypothèses principales : 1. La politique monétaire peut stabiliser elle seule les cycles économique suivant une inflation stable, 2. La politique fiscale joue un rôle secondaire, étant réduite à des stabilisateurs automatiques et 3. Le règlement financier n'a pas d'influence sur la politique macro-économique.

Aujourd'hui il a pratiquement un consensus parmi les économistes que les trois hypothèses dès la Grande Modération ont été insuffisantes, sinon même complètement erronées, particulièrement la 3e hypothèse. Toutefois, le modèle macro-économique est resté pratiquement inchangé après la crise. La Conférence FMI, du mois d'avril 2015, *"Rethinking Macroeconomic Policy"* (*Repenser la politique macroéconomique*), a été intitulée de manière suggestif et agnostique : *"Progrès et confusion"*. Progrès, parce que l'on a identifié les erreurs de l'ancien modèle, et confusion parce que l'on ne sait pas la direction vers laquelle se dirige la nouveau modèle. Dans la pratique, la politique macro-économique se base toujours sur les trois hypothèses. Paul Krugman⁴ a essayé une

⁴ Paul Krugman est un économiste américain qui est actuellement Professeur distingué en Économie au sein de Graduate Center de City University de New York, et journaliste pour The New York Times. En 2008, Krugman a reçu le prix commémoratif Nobel en Sciences économiques.

explication : *"le modèle macro-économique existant est assez bon pour permettre aux gouvernement de travailler et a empêché une nouvelle Grande Dépression."* Robert Skidelsky le contredit, remarquant que les économistes, avant et après la crise, n'ont pas échoué à répondre à certaines des questions essentielles : 1 Pourquoi l'école de pensée "New Keynesian" (une synthèse entre l'économie néoclassique et l'économie keynésienne) n'a-t-elle pas recommandé des mesure de prévention contre la chute de 2007-2008 ? Et 2. Pourquoi les politiques keynésiennes réhabilitées entre 2008 et 2009 ont été rapidement abandonnée à la faveur de l'austérité fiscale ?

Bien qu'il y ait beaucoup de bonnes idées au sein du milieu académique et non seulement, l'inertie est bien grande. Martin Wolf⁵ pense au pouvoir des intérêts spéciaux : ("intérêts particuliers"). "L'économie d'extraction de rente d'aujourd'hui, se faisant passer pour un marché libre, est, après tout, bien gratifiante pour les initiés influents du point de vue politique." Dans son livre, *"Le prix de l'inégalité"*, Joseph Stiglitz⁶ attire l'attention vers deux cercles vicieux qui se nourrissent réciproquement : la concentration du pouvoir

⁵ Martin Wolf est un commentateur économique en chef au sein de Financial Times, Londres. Il a reçu le titre CBE (Commander of the British Empire/ Commandeur de l'ordre de l'Empire britannique) en 2000 "pour des services de journalisme financier".

⁶ Joseph Stiglitz est un économiste américain, analyste des politiques publiques et professeur au sein de l'Université de Columbia. Il a reçu le prix commémoratif Nobel en Sciences économiques (2001). Il est un ancien vice-président sénior et économiste en chef de la Banque mondiale ainsi qu'ancien membre et président du Conseil des conseillers économiques (président américain).



économique et la concentration du pouvoir politique.

L'union économique et monétaire dans le piège du modèle économique dominant

L'influence intellectuelle du concept de la Grande Modération, qui a configuré le modèle économique dominant, a été décisive dans la configuration de l'architecture institutionnelle de l'union économique et monétaire, initiée par le Traité de Maastricht.

A l'occasion du forum économique de Bruxelles, du 11 mai 2001, Servaas Deroose, directeur général adjoint disait : "Selon le paradigme de la Grande Modération, la discipline fiscale en combinaison avec une inflation basse et stable sont des conditions nécessaires et suffisantes pour la stabilité macroéconomique dans son. Le Traité de Maastricht a mis en place l'architecture de la gouvernance économique de l'UE dans la réflexion de beaucoup de principe du paradigme de la Grand Modération. La crise a sérieusement mis en doute la validité de la Grande Modération. La crise a représenté une prise de conscience. Elle a vraiment mis en doute la validité du paradigme de la Grande Modération. Les mission de Maastricht sont encore valable pour l'UE, mais elles doivent être consolidées et complétées par de nouveaux éléments".

La réponse à la crise et les premiers éléments de réforme se sont axés sur trois piliers :

1. Les mesures *ad hoc* de résolution de la crise ("*crisis resolution*") que se sont

basées sur l'hypothèse implicite que l'exubérance irrationnelle précédant la crise a été causée exclusivement par les débiteurs, particulièrement les débiteurs publics, exonérant complètement les créiteurs ;

2. Le renforcement de la discipline fiscale, qui s'est basé sur l'hypothèse que la principale cause de la crise a été l'indiscipline fiscale des États et non pas une erreur monumentale des marchés ;
3. La réforme structurelle dirigée vers la libéralisation des marchés de produits et des services et la flexibilité des marchés de travail, qui s'est basée sur l'hypothèse que la crise a été produite tout d'abord par un déficit de l'offre et non pas un déficit de la demande.

Les 2e et 3e piliers ont été intégrés dans le cadre du récemment inventé Semestre européen qui a proposé une coordination *ex ante* des politiques budgétaires et économique des pays membres *ex post* antérieure.

Les premières propositions ont été faites entre 2012 et 2013, mais la réforme UEM a pris forme seulement après les élections de 2014 pour le Parlement européen et l'installation de la nouvelle Commission européenne qui a mis la réforme UEM parmi les plus grandes 10 priorités.

Le 15 juillet 2014, le candidat pour la présidence de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, présentait devant le nouveau élu Parlement européen, les orientations politique pour la future Commission européenne. Voilà ce qu'il disait concernant la réforme UEM : "J'estime aussi que dans l'avenir, tout soutien et programme



de réforme vont passer non seulement par une évaluation de la durabilité fiscale, mais aussi par une évaluation de l'impact social. Les effets sociaux des réformes structurelles doivent être discutés publiquement, et la lutte contre la pauvreté doit être une priorité. Je crois vraiment dans l'économie sociale du marché. It is not compatible with the social market economy that during a crisis, ship-owners and speculators become ever richer, while pensioners can no longer support themselves.”

Un document majeur qui a tracé pratiquement la direction de la réforme a été le Rapport des 5 présidents, du mois de juin 2015. Il a été précédé par la note analytique signée par Jean-Claude Juncker, Donald Tusk, Jeroen Dijsselbloem et Mario Draghi, présentée lors du Conseil européen informel du 12 février, qui, parmi autres, offre un diagnostic de la crise. On a identifié 4 crises qui ont précédé ou qui se sont produites après 2008 : la crise financière, la crise des dettes souveraines, la crise de la compétitivité et la crise des marchés. Significatif pour ce qu'il est à proposer quelques mois plus tard le Rapport des 5 présidents fait deux constatations. La première par rapport à la crise de la compétitivité : “Plusieurs pays de la zone euro n'ont pas utilisé la période de *boom* pour aborder les rigidités existantes sur les marchés des produits et du travail. Au contraire, les vulnérabilités fortement enracinées n'ont pas permis l'offre à rattraper la demande ”. La deuxième par rapport à la crise des marchés : “Tandis que le Traité de Maastricht s'est basé sur l'hypothèse que la discipline du marché serait un élément clef dans la prévention d'un

développement divergent des économies de la zone euro et leurs positions fiscales, avec l'augmentation des taux d'intérêt des obligations d'État ayant eu un effet signalant, cela n'a pas été la réalité de la zone euro entre 1999 et 2008.”

Ce diagnostic peut être synthétisé par deux idées principales :

1. La principale cause de la crise a été le déficit de l'offre, d'où le besoin de réformes structurelles pour enlever les restrictions du milieu d'affaires, le stimulant ainsi d'agrandir l'offre ;
2. La discipline des marchés est interprétée comme leur capacité de surveiller la discipline fiscale des gouvernements. Il s'agit d'un renversement de la sagesse classique : ce n'est pas les gouvernements qui interviennent par des politiques cycliques pour tempérer la pro-cyclicité des marchés, mais vice-versa, ce sont les marchés qui doivent mettre fin, par une conduite anticyclique (la discipline des marchés) à la pro-cyclicité des politiques gouvernemen-tales.

Ce diagnostic a été essentiel pour la mise de la réforme UEM sur la route actuelle qui met l'accent plutôt sur la discipline des marchés, entendue comme surveillance de la discipline fiscale et réformes structurelles pour stimuler l'offre, laissant à l'arrière-plan le partage des risques.

Après le Rapport des 5 présidents, ont existé plusieurs initiatives et propositions de la Commission européenne, y compris la Réflexion sur l'approfondissement de l'UEM du



31 mai 2017 (*Reflection Paper on the Deepening of the Economic and Monetary Union*/Document de réflexion sur l'approfondissement de l'union économique et monétaire). Une période d'effervescence intellectuelle a suivi, où des politiciens et des économistes ont présenté des visions politiques et des analyses telles que celle du président Macron à la Sorbonne le 26 septembre 2017, celle des ministres des Finances du Danemark, d'Estonie, de Finlande, de l'Irlande, de la Lettonie, de la Lituanie, des Pays-Bas et de la Suède du 6 mars 2018 ou celle des 14 économistes allemands et français en janvier 2018. Les entretiens franco-allemands, en particulier celles de Meseberg du mois de juin 2018, ainsi que les entretiens de l'Eurogroupe ont été importantes pour le portefeuille d'idées et le positionnement des acteurs politiques.

Synthétisant, la réforme actuelle de l'UEM implique un processus graduel et conditionné vers un budget/une capacité fiscale commune :

1. L'établissement d'une série de zones tampons (buffers) au niveau national, à savoir une discipline fiscale consolidée ;
2. Des réformes structurelles pour la croissance de la résilience des économies nationales qui permettent l'absorption des chocs par les marchés nationaux ; Cela est la signification principale attribuée à la "convergence" ;
3. Le partage des risques par des marchés pour commencer ;
4. Le partage des risques par des instruments public à la fin : budget commun/capacité fiscale, après l'accomplissement des premières 3

conditions et seulement pour de très grands chocs, sans des transferts fiscaux permanents.

Les opinions sont partagées en ce qui concerne le budget commun de la zone euro. La discussion tourne particulièrement autour l'objectif de ce budget et de sa dimension.

Dans la déclaration de presse de l'Eurogroupe, institution qui négocie le possible instrument budgétaire pour la zone euro, du 4 décembre 2018, on dit, parmi autres : "En ce qui concerne les instruments pour la compétitivité et la convergence, la France et l'Allemagne ont proposé une architecture pour le budget de la zone euro, qui serait part du budget de l'UE. Sa dimension serait déterminée par les chefs d'État et des gouvernements dans le contexte du cadre financier pluriannuel (CFP)." Et "Les caractéristiques possible d'une fonction de stabilisation ont été discutées aussi, y compris le schéma d'assurance chômage. Nous ne sommes pas arrivés à une vision commune sur le besoin et le concept d'une telle fonction. Les discussions techniques continuent."

Le sommet Euro du 14 décembre 2018 a mandaté l'Eurogroupe de "travailler sur le concept, les modalités de mise en œuvre et le calendrier d'un instrument budgétaire pour la convergence et la compétitivité pour la zone euro." La fonction de stabilité du budget commun de la zone euro a été pour le moment abandonnée.

Orientation pour les débats/questions :

1. *Est-ce que la 4e révolution industrielle est compatible avec l'actuel modèle économique ?*
2. *Les opportunités offertes par les coûts marginaux presque zéro de l'économie*



- numérique : "l'ubérisation" de l'économie vs la socialisation e l'économie*
3. *“Qu’est-ce que rend les êtres humains humaines? Serait-ce la poursuite de l’hyper-efficacité– la mentalité de type Silicon Valley? Ou serait-ce l’irrationalité, l’imperfection et le doute– des caractéristiques au-delà de toute entité non-biologique ?”*
 4. *Le modèle économique précédant la crise est resté pratiquement inchangé. Ce modèle, est-il compatible avec la croissance durable, inclusive ou doit-il être réformé? En cas affirmatif, dans quelle direction ?*
 5. *Le diagnostic correct de la crise financière est essentiel pour la configuration du futur modèle économique. Quelle est la principale cause de la crise, le déficit de 'offre ou le déficit de la demande, la déréglementation excessive des marchés ou l'indiscipline fiscales des pays?*
 6. *Comment doit évoluer le rapport entre le marché et l'État? Quelles sont les limites des marchés ?*
 7. *Quel doit être le rôle de la politique fiscale dans l'avenir pour arriver à la stabilisation macro-économique ?*
 8. *La zone euro, telle qu'elle est configurée à présent, en tant qu'institutions et politiques, produit de la divergence plutôt que de la convergence. Quelles devraient être les principales directions de la réforme UEM ?*
 9. *Pour que la zone euro soit fonctionnelle on a besoin d'un équilibre entre la solidarité européenne et la responsabilité des pays membres. Quels devraient être les principaux instruments de la solidarité économique et sociale de l'UE et quelles devraient être les principales politiques qui définissent la responsabilité des États ?*
 10. *Quelles sont les fonctions que l'éventuel budget commun de la zone euro doit remplir? Quelle devrait être la dimension de ce budget? Pourrait-il financer des biens publics européens ?*